

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

Jeudi 09 avril 2026

Présences :

Noms et prénoms	Rôle	
Mme PINCE SALEM Dominique	Inspectrice de l'Éducation Nationale	Excusée
Mme CAMPOS Aude Mme PARRO Véronique	Représentantes de la mairie	Présente Présente
M. TISSEYRE Thomas	Responsable du Service Enfance et Jeunesse	Présent
Mme CROULLEBOIS Amandine Mme HENNECART Nadine Mme JEANNIN Mathilde Mme RUBIO Aurélie M. BOULETREAU Bruno Mme PECERO Elodie Mme REBBOUH Laurie	Représentants des Parents d'Élèves	Présente Présente Excusée Présente Présent Présente Présente
Mme BORTHEIRIE Ingrid M. CAVAILLES Yohann Mme SICRE Sylvaine Mme TISSEYRE Stéphanie Mme VILATTE Julie	Enseignants	Présente Excusé Présente Présente Présente
Mme FUFFO Nelly Mme PINO Luciana Mme DECRAMER Laurine	Maîtresse E, RASED Psychologue scolaire, RASED Maîtresse G, RASED	Excusée Excusée Excusée

La directrice souhaite la bienvenue à mesdames Campos et Parro, nouvelles représentantes de la mairie et espère une collaboration bienveillante et fructueuse pour l'ensemble des membres de l'école (élèves, familles, personnels) et le bien-être de chacun.

Un tour de table est réalisé afin que chaque personne se présente.

1. Approbation du procès verbal du précédent conseil d'école

Le PV du précédent conseil est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

2. Les effectifs de l'école

Les effectifs ont évolué, il y a eu des départs et arrivées depuis le dernier conseil d'école.

À ce jour, les effectifs sont les suivants : 16 CP, 14 CE1, 17 CE2, 16 CM1, 22 CM2 soit **85** élèves.

Un nouvel élève est arrivé en CM1 jeudi 02 avril et une future inscription est attendue en CE1 à la rentrée des vacances d'avril.

Total mouvement :

2 nouvelles inscriptions et 4 radiations pour raisons familiales.

Par conséquent, les effectifs se maintiendront avec **87** élèves.

Pour **l'année 2026/2027**, il est prévu : 24 CP, 16 CE1, 15 CE2, 17 CM1 et 17 CM2 soit **89** élèves.

Le nombre d'élèves par classe est provisoire car l'école est en attente de notifications MDPSH et des maintiens peuvent être proposés en fin d'année tant en maternelle qu'en élémentaire.

Les effectifs par classe peuvent également évoluer avec de possibles inscriptions à l'école au cours de l'été ou début septembre.

Du fait des effectifs incertains à la rentrée, les listes des classes ne seront affichées qu'à la veille de la rentrée de septembre. Une base commune pour les fournitures scolaires sera donnée en fin d'année comme l'an passé. Un ajustement sera effectué à la rentrée suivant la classe.

L'équipe enseignante s'inquiète de la baisse des effectifs prévue sur la commune pour les années à venir. De plus, du fait d'un taux de natalité décroissant, cette baisse est constatée au niveau national et confirmée par le ministre de l'Éducation nationale : - 14% d'élèves scolarisés d'ici 2035. De nombreuses classes et écoles fermeront d'ici 2035.

Afin d'éviter d'autres fermetures de classe et d'harmoniser le nombre d'élèves par classe en allégeant leurs effectifs tant en maternelle qu'en élémentaire, madame Borthairie s'interroge sur la nécessité d'une fusion entre l'école maternelle et l'école élémentaire. L'équipe enseignante, les représentantes de la mairie ainsi que les membres du conseil d'école sont favorables pour une fusion d'école dès la rentrée de septembre 2027 pour éviter des fermetures de classes.

Une réunion entre les enseignantes des deux écoles aura lieu afin d'échanger sur le sujet en équipe. Un échange sera demandé ensuite avec la municipalité et l'inspection académique.

Madame Rebbouh interroge la possibilité de passer en REP en cas de fusion des deux écoles puisque le collège de secteur est classé REP. Cela permettrait de pouvoir accueillir les TPS à l'école pour éviter une scolarisation sur une autre école et que ces derniers soient comptabilisés dans les effectifs. Cette question sera étudiée lors des prochaines réunions sur une éventuelle fusion.

Afin d'attirer de nouveaux élèves sur l'école, une matinée "Portes ouvertes" aura lieu en fin d'année à l'école (date à définir). L'équipe enseignante et le personnel Alaé seront présents pour expliquer, informer et répondre aux questions.

3. Protection et sécurité : PPMS

Tous les directeurs de la circonscription de Foix HAPC ont assisté, jeudi 02 avril, à une réunion sur la sécurité en présence de monsieur Piquemal, conseiller en prévention départemental et les conseillers pédagogiques de la DSDEN 09. Un conseil des maîtres exceptionnel aura lieu prochainement sur la sécurité de l'école.

Suite aux réglementations sur les locaux (cour, couloir, classes) et autres, plusieurs points seront à discuter avec la municipalité. Il est bien évident que toute réparation ou tout remplacement a un coup financier. Il est nécessaire de prioriser certains points et d'établir un calendrier pour les travaux. La directrice se tient à la disposition de la mairie pour toute réflexion sur ce sujet. Madame Campos sollicitera monsieur Frédéric Laffont pour voir les travaux et les modifications à effectuer.

Exercices INCENDIE :

À ce jour, nous avons réalisé les exercices prévus. Un travail est effectué au sein de la classe de CP car un dysfonctionnement a été constaté lors de la précédente alerte. Les élèves se sont inquiétés lors de la sonnerie et ont gêné le passage dans le couloir pour l'évacuation des autres classes en voulant se rechauffer.

Le dernier exercice, prévu en mai, sera inopiné.

PPMS risque naturel et attentat intrusion :

Les documents liés au PPMS ont été actualisés et envoyés à la DSDEN au cours du premier trimestre. Les mallettes sont à vérifier car certains produits sont périmés.

La directrice rappelle que, compte tenu de l'état des menaces et des vulnérabilités, la posture Vigipirate est maintenue. L'instabilité de la situation au Proche et Moyen-Orient implique le maintien sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence Attentat », niveau le plus élevé.

Lorsqu'un rendez-vous est prévu avec une famille, l'enseignante concernée viendra accueillir et raccompagner le parent au portail. Le personnel Alaé est associé à ce fonctionnement lorsqu'il assure la surveillance au portail de l'école.

L'identité et le motif des personnes venant chercher un enfant seront systématiquement vérifiés. L'accès à l'école peut être refusé en cas de doute. La caméra de vidéosurveillance fonctionne dès que la sonnerie est activée.

Qualité de l'air intérieur :

Des capteurs ont été installés pendant une journée dans les classes. Il est apparu que la lumière de celui-ci passait au rouge à chaque fermeture des fenêtres et que le taux descendait rapidement à leur ouverture. La directrice demande à avoir les résultats des tests et s'interroge sur une aération suffisante des locaux. Madame Campos va se renseigner auprès de la mairie et communiquera le compte-rendu aux directrices à sa réception.

La qualité de l'air intérieur a un impact sur le bien-être et la réussite scolaire des élèves (dynamisme, concentration...)

Compteurs électriques dans les classes :

Il est formellement interdit d'avoir des compteurs électriques non fermés dans les classes comme c'est le cas actuellement dans notre école. Ce problème avait déjà été signalé à la suite de la visite du CHSCT et de monsieur Piquemal.

Réglementation : Toutes les commandes électriques doivent être placées dans des armoires fermées à clé ou dans un local fermé à clé et prévu à cet effet. Par conséquent et afin d'éviter tout risque électrique, madame Borthéirie demande de trouver une solution pour sécuriser ces derniers. Madame Campos va demander le coffrage des compteurs électriques dans la liste des travaux.

4. Informations sur les projets pédagogiques

- Sur les projets communs à toutes les classes :

→ *Fresque participative* : Sa réalisation est décalée de quelques semaines. Les croquis proposés par l'artiste peintre ne correspondant pas aux dessins, aux choix des élèves et à nos attentes, c'est avec regret que nous avons décidé de ne pas poursuivre notre collaboration avec celle-ci.

La fresque sera produite comme prévu cette année sur le grand mur à partir du travail réalisé et choisi par tous les enfants de l'école. Une inauguration aura lieu en fin d'année scolaire en présence des familles et de la mairie.

La date du début des travaux pour un prêt d'escabeaux et de vieux draps afin de protéger le sol sera prochainement annoncée. Merci de prévoir **dès à présent**, pour votre enfant, de vieux vêtements (haut et bas) qui ne craindront pas la peinture acrylique.

→ *Cycle piscine* : Nous remercions tous les parents agréés pour leur aide et leur disponibilité.

→ *Le théâtre* : projet pluridisciplinaire sur les deux derniers trimestres. Ce dernier sera le fil conducteur du spectacle de fin d'année qui aura lieu à la MJC. Madame Tisseyre informe qu'elle est en contact avec une personne qui pourra nous prêter des micros d'ambiance pour le spectacle.

→ *Actions* : Diverses actions sont menées au cours de l'année pour financer les projets (marché de printemps, vente de pâtisseries...) Les prochains marchés auront lieu les samedis 11 avril et 23 mai. L'équipe enseignante remercie les élèves et les familles pour leur présence les samedis matins, leur aide et/ou la confection des mets ou d'objets.

- Projets par classe :

→ *Classes de CP et CE1/CE2* : Projet sur le théâtre à partir de 2 albums de littérature de jeunesse. Un 3ème album a été créé par les élèves à la manière de l'auteur Mario Ramos. Ce dernier sera illustré par les enfants puis envoyé à l'auteur.

→ *Classes de CP/CM2* : Projet en production d'écrits et sur le théâtre à partir d'un album de littérature de jeunesse sans texte.

→ *Classe de CE2/CM1* : Poursuite de l'école dehors et du projet sur la biodiversité avec l'ANA en classe et sur l'ATE. Un conseil élargi a eu lieu en décembre avec les familles et plusieurs partenaires (entraîneurs sportifs, syndicat des eaux, ANA, OFB, fédération de pêche, mairie...). Un compte-rendu a été rédigé par les élèves et envoyé à la mairie. Malheureusement, les élèves n'ont reçu aucun retour de la mairie y compris après le signalement du vandalisme qu'il y a eu lieu sur l'ATE. Madame Campos regrette et s'excuse qu'aucun retour n'ait été fait à l'école. Elle propose d'informer les présidents des associations sportives afin qu'une vigilance soit portée lors des entraînements et des matchs pour respecter le travail des enfants. Il est proposé la création d'un panneau pour informer le public à l'entrée de l'ATE. Madame Tisseyre informe qu'elle a fait la demande d'une labellisation et d'un financement pour deux ans supplémentaires.

Les Grands Sites d'Occitanie ont demandé à l'ANA de réaliser une animation le samedi 06 juin matin à destination du public. L'animateur de l'ANA propose de camper dès le vendredi 05 juin au soir sur le site de l'ATE. Les enfants seraient sous la responsabilité de leur famille. Une autorisation est demandée à la mairie pour l'occupation du site et la réalisation d'un feu de camp. Madame Campos va se rapprocher du chef de centre des pompiers pour prendre des renseignements sur les autorisations à demander mais craint que le feu de camp ne soit pas possible. Elle reviendra vers l'enseignante dès que possible pour la tenir informée.

Une rencontre avec la classe de CM1/CM2 de l'école de la Bastide sur l'Hers aura lieu le 25 juin sur l'ATE.

Une sortie à Montségur avec l'ANA et les pays d'Arts et d'Histoire aura lieu le 30 juin.

→ *Classe de CM2* : Concours de l'AMOPA. Le 07 mai, la classe rencontrera monsieur J.C. Tixier, auteur à Mirepoix. Une sortie vélo aura lieu le vendredi 26 juin.

5. Information sur les projets proposés lors des conseils d'élèves

Lors du précédent conseil des élèves, les délégués ont fait remonter plusieurs demandes de leurs camarades :

- Faire des travaux manuels (tissage, couture...) sur le temps de la pause méridienne et de l'ALAE. Monsieur Tisseyre répond que cela pourrait être possible et demande aux élèves de se rapprocher des animateurs.

- Avoir des menus rigolos à la cantine comme par exemple commencer par le dessert...

- Prévoir des journées à thèmes au cours de l'année : les enseignantes sont favorables. Une journée à thèmes aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

- Les délégués souhaitent développer l'entraide au sein de l'école en commençant par le banc de l'amitié. Pour cela, il faudrait repeindre les deux bancs de la cour en blanc afin que les élèves les décorent comme ils le souhaitent. Madame Campos est favorable et inscrit cette demande dans la liste des travaux à effectuer.

- Les élèves se plaignent de la chaleur dans les classes, dans la cour et demande la revégétalisation de la cour avec des arbres, des endroits ombragés.

Madame Campos informe les membres du conseil de la mise en place prochainement d'un conseil municipal des enfants avant fin juin. Un budget alloué chaque année aux enfants leur permettrait de réaliser des projets choisis par ces derniers. Le secteur enfance et jeunesse est associé. Les adultes accompagneraient les élèves dans les appels d'offre, la recherche des prix... Plusieurs domaines seraient ainsi travaillés en instruction civique (fonctionnement d'un conseil municipal, solidarité, entraide...)

Cette année, les 14-15 élèves élus du CE1 au CM1 seront sollicités afin de pouvoir monter rapidement les dossiers pour l'an prochain. Une réunion aurait lieu une fois par mois dans la salle du conseil municipal et les thèmes seraient étudiés lors de l'ALAE.

De plus, la mairie souhaite récupérer la salle du 3ème âge pour créer une salle intergénérationnelle. Beaucoup de matériel y est présent. Cela permettrait de réaliser des rencontres entre les élèves, les personnes âgées et les volontaires autour d'ateliers cuisine, jardinage, arts plastiques...

Les membres du conseil d'école sont très favorables à ces projets.

6. Point sur la coopérative scolaire.

Les enseignantes remercient la commune qui finance les trajets à la piscine de Mirepoix ainsi qu'un trajet long et un trajet court pour l'école.

À ce jour, le montant de la coopérative scolaire s'élève à **7 801,31 €**.

- Subvention de l'OFB pour l'ATE est bloquée et est utilisée uniquement dans le cadre de l'ATE.
- Bénéfices des photos scolaires : 648,75 €. Les familles en difficultés ont pu bénéficier de facilités de paiement.
- Cotisation à l'OCCE : 251,86 € dont Assurance : 24,50 €
- Achat de livres : 483,95 €
- Achat de matériels éducatifs : 196,56 €
- Bénéfices de la vente de fleurs par catalogue : 160,80 € (30% des 636 €)
- Bénéfices des deux premiers marchés du samedi matin et de la vente des plants : 730,75 €
- Intervention de l'artiste peintre : 225 €
- Sorties ski aux Monts d'Olmes : 1100 € transport et 88 € de forfait.

L'équipe enseignante remercie l'APE des Loulous Laroquais pour toutes les manifestations effectuées au cours de l'année pour soutenir financièrement les écoles de la commune. Pour information, le loto a rapporté 4 300 €.

7. Travaux d'entretien : point sur les travaux et aménagements/investissements à réaliser

Les enseignantes remercient la municipalité pour sa réactivité lors de demandes de petits travaux de réparation.

Travaux réalisés :

- Peinture des murs du grand préau et mise en place de barrières en préparation à la réalisation de la fresque murale.
- Changement de la poignée de porte de la classe de madame Sicre.
- Vérification et réparation d'une fuite au niveau des toilettes élèves.
- Changement de l'abattant des toilettes adultes.

Travaux programmés mais non réalisés :

- La réfection du petit préau et des sanitaires extérieurs : Les travaux étaient prévus au mois de juillet 2025 au regard du temps nécessaires (3 semaines environ) mais n'ont pas été réalisés à ce jour. Mme Borthairie interroge sur le calendrier des travaux et la nécessité de les réaliser en insistant sur le fait qu'il sera nécessaire d'avoir une **séparation** entre les toilettes des filles et des garçons pour respecter l'intimité des enfants.

Au niveau de la réglementation, il est demandé un WC pour 10 élèves avec des points d'eau en nombre suffisant avec eau tempérée réglable.

Madame Campos explique ne pas avoir été informée de ces travaux et va se renseigner. A l'heure actuelle, le budget a été voté en novembre et les membres du conseil d'école sont informés que ce sujet n'a jamais été évoqué lors des conseils municipaux. Il est alors demandé de prioriser ces travaux lors du prochain budget en novembre 2026.

Madame Borthairie informe que plusieurs élèves l'ont alertée ce jour sur des chasses d'eau non fonctionnelles dans les toilettes. Madame Campos en prend note et demande une vérification dans la liste des travaux.

Renouvellement des demandes :

- Demande de la mise en place de caoutchoucs pour les pieds des chaises (classes et bureau : bancs et chaises). Les balles partent ou disparaissent au bout d'un moment car le trou s'élargit. Madame Campos interroge sur la mise en place de balles de tennis. Elle contactera le président du tennis afin de fournir des balles pour insonoriser les chaises...

- Achat d'un réfrigérateur en remplacement de celui en panne. Il est demandé un réfrigérateur de capacité identique à celui de la maternelle et de le placer dans le bureau de la direction. Lorsqu'un élève se blesse, nous ne pouvons plus lui mettre de la glace sur sa blessure. Cette demande a été faite lors de la première période scolaire. Madame Campos dit être favorable à l'achat d'un nouvel réfrigérateur.

- Demande de remplacement des rideaux fins dans les classes 2, 3 et 4 et de rideaux dans la classe 5 à la place des stores. Madame Parro prendra les cotes de toutes les fenêtres en maternelle et en élémentaire afin de changer tous les rideaux des écoles en respectant les normes réglementaires.

- Mise en place de stores isolants aux fenêtres des classes. Le soleil tape dès le matin sur les baies vitrées et la chaleur devient vite importante et difficile à supporter dans les classes.

- Lors d'un conseil d'école de l'année scolaire précédente, une réflexion avait été amorcée avec M. Le DGS sur l'aménagement de la cour de récréation du fait du changement climatique. La directrice demande à ce que celle-ci soit poursuivie du fait du gel des financements des projets NEFLE et se tient à la disposition de la municipalité pour échanger sur ce sujet. Il est important de revégétaliser la cour afin d'apporter des îlots de fraîcheur.

→ Mise en place de stores isolants aux fenêtres des classes. Le soleil tape dès le matin sur les baies vitrées et la chaleur devient vite importante et difficile à supporter dans les classes. Pour rappel, Monsieur Le DGS avait informé les membres du conseil que monsieur Villemont avait pris toutes les mesures pour les stores intérieurs et extérieurs des classes. Madame Campos explique ne pas en avoir été informée et que ce sujet n'a jamais été discuté en conseil municipal.

→ Courrier adressé à Monsieur Le Maire pour la mise en place d'une climatisation dans les salles de classe. La lettre est restée sans réponse à ce jour. Madame Campos regrette et s'excuse qu'il n'y ait pas eu de retour de la mairie.

→ Achat d'un cabanon pour ranger tout le matériel de la cour. Du fait d'une réglementation rigoureuse, cela risque d'entraîner un coût important à la municipalité.

→ Mise en place d'un ou plusieurs arbres à feuilles persistantes pour ombrager un peu la cour et remplacer l'arbre mort. Celui-ci avait été retiré pour une question de sécurité.

→ Délimitation des espaces collectifs à la peinture. Une réflexion a été menée au sein de l'équipe enseignante et plusieurs propositions ont été élaborées. Madame Campos est favorable et enverra du personnel pour avoir les informations.

→ Madame Bortheirie questionne la possibilité de mettre du gazon synthétique sous le grand préau afin de créer un espace calme. Madame Campos explique que cela ne sera pas réalisable du fait des normes et du prix.

La directrice rappelle qu'elle se tient à la disposition de la municipalité pour tout échange autour de ce projet.

Questions et informations diverses

- Sortie de fin d'année : Le mardi 26 mai, toute l'école ira au Parc de la Préhistoire.

- Date de la fête de l'école : le vendredi 19 juin à la MJC. L'APE s'occupera de la vente des boissons et des pâtisseries ainsi que du stand à 1 €. Une tombola sera organisée ce jour-là.

- Date du prochain conseil d'école : mardi 02 juin, 17h00.

- La journée des familles et la fête carnavalesque auront lieu le même jour : vendredi 05 juin sur le thème du sport. Des ateliers seront proposés le matin puis le pique-nique aura lieu dans le parc. Le corso se déroulera l'après-midi. Des jeux gonflables seront présents et offerts par Laroque Festo et une confection de ballons sera proposée par madame Carretero.

Monsieur Tisseyre informe que le site internet du Service Enfance et Jeunesse fonctionne. Un QRcode est à scanner pour y accéder.

- Marché de Noël en décembre 2026 : Madame Campos informe que le marché de Noël reprendra à Laroque d'Olmes. Elle propose de mettre à disposition gratuitement un stand pour l'école pour la vente d'objets, de pâtisseries... La patinoire sera à nouveau installée et devrait attirer du monde. Madame Bortheirie l'en remercie. Les membres de l'APE s'associeront aux enseignantes pour celui-ci (tombola, vente).

Fait à Laroque d'Olmes, le 09 avril 2026.

La présidente du conseil d'école : Ingrid Bortheirie



Les secrétaires : Mmes Croullebois et Rebbouh, représentantes des parents d'élèves
Mme Tisseyre, enseignante

